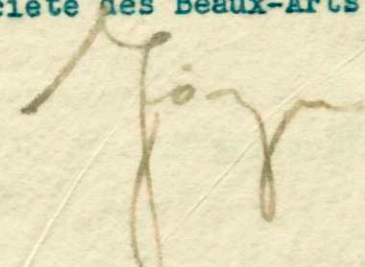


A sa charge tous les frais résultant du déplacement des oeuvres qui lui sont confiées. Elle assure celles-ci aux sommes fixées par leurs propriétaires, également à ses frais, "de clou à clou" contre tous risques. Pour les oeuvres qui nous parviendront de la Suisse romande, nous avons conclu une assurance générale couvrant pour le moment la somme de frs. suisses 500'000, avec faculté d'adapter au fur et à mesure la somme totale à l'énumération détaillée des oeuvres et de leur estimation. Notre camion appareillé spécialement pour le transport d'oeuvres d'art, et accompagné d'emballeurs et d'un employé de notre musée, recueillera vendredi prochain dans la matinée au Musée d'Art et d'Histoire de Genève les oeuvres qui nous prêteront le musée-même et celles qui y ont été mises en dépôt par des collectionneurs genevois, qui ont accordé leur concours à l'exposition.

M. Watmann, directeur du Kunsthaus, sera à Genève déjà jeudi. Il se permettra de vous rendre visite si possible vendredi matin pour vous donner des informations plus explicites au sujet de l'exposition et demander votre assentiment au prêt du portrait qui pourrait être pris vendredi après-midi par notre camion lors de son passage de Genève à Zurich. Nous vous prions de vouloir bien lui réserver un accueil bienveillant,

et vous soumettons, Monsieur, l'expression de nos sentiments les plus distingués,

Le Président  
de la Société des Beaux-Arts de Zurich



Le Directeur

